

## **Création d'une zone d'aménagement à Bouxières-sur-Froimont et Lesménils**

La Région Lorraine vient d'approuver la création d'une zone d'aménagement à Bouxières-sur-Froimont et Lesménils. Cette zone de dimension régionale, d'une surface de 89,5 hectares, permettra l'accueil d'activités économiques et de services. Enjeu majeur pour le développement économique de la Lorraine, ce projet a pour objectif de mettre en œuvre un plan d'aménagement global, cohérent et de qualité, tant sur le plan architectural, paysager qu'environnemental.

Fin 2009, la Région avait lancé une concertation publique associant les habitants des communes concernées, les associations locales, les représentants de la profession agricole, etc. Cette concertation s'est faite notamment à travers la publication d'un avis dans la presse régionale, l'organisation d'une exposition publique et la tenue de réunions publiques. Les résultats de cette concertation ont montré que la population était globalement favorable à ce projet qui devrait générer plus de 500 emplois dans les 10 prochaines années.

Ce projet s'inscrit dans un processus global de développement de l'aire métropolitaine lorraine. Au cœur de cette métropole européenne, les zones de Chambley Planet'Air et de Bouxières-Lesménils favoriseront le rayonnement de cet espace central regroupant les agglomérations de Metz et Nancy. Cet espace métropolitain lorrain repose sur le croisement des grands axes de communication Nord/Sud et Est/Ouest.

Parmi les atouts structurants de ce territoire figurent :

- l'existence de réseaux de communication multimodaux (fer, voies navigables, routes, aérien), avec en perspective la gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières, la future Gare Frêt-TGV de Louvigny proche de l'aéroport MNL ;
- les grands sièges sociaux ;
- les grandes écoles, universités et laboratoires de recherche
- les zones d'activités existantes : Chambley, gondreville, Base de Toul-Rosières, Taconnet, plateforme multimodale Nancy-Bouxières sous Froimont- Atton, qui s'articulent en termes d'équilibre régional avec au nord celles de Micheville et Villers la Montagne et au sud celle de Dombasle
- les équipements de loisirs : Madine (eau) ; Chambley (air) ; boucles de la Moselle
- des atouts naturels et paysagers majeurs tant à préserver qu'à intégrer en dynamique d'une péri urbanisation renouvelée autour du Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL), des Espaces Naturels Sensibles, du massif de la forêt de Haye...